



DÉMISSION DE LA MAIRESSE DE BAIE-D'URFÉ, MARIA TUTINO

Le jeudi 22 octobre 2020

Le Conseil de ville ainsi que l'Administration de Baie-D'Urfé ont été surpris et consternés de recevoir la démission de la mairesse de longue date, **Maria Tutino**, le 19 octobre 2020. Bien que madame Tutino compte demeurer en fonction **jusqu'au 9 novembre 2020**, elle précise qu'il s'agit d'une décision difficile et qu'elle démissionne pour des raisons familiales. Mme Tutino est mairesse depuis 2006 où elle a joué un rôle déterminant dans la défusion de Baie-D'Urfé de la Ville de Montréal. Au cours de ses mandats, elle a accompli de nombreuses réalisations, dont quelques-unes des plus importantes sont citées ci-dessous :

A rebâti les fondements de la Ville après sa défusion et constitué de nouveaux organismes communautaires tels que l'*Escouade de Sauvetage Baie-D'Urfé*, les *Citoyens bénévoles en Patrouille* (vCOPS) la *Garde côtière auxiliaire*, pour n'en nommer que quelques-uns;

Baie-D'Urfé a connu les taux de taxes et taux par mille les plus bas de l'île de Montréal depuis de nombreuses années;

- La Ville a toujours affiché un surplus, une position enviable pour toute municipalité;
- A permis à Baie-D'Urfé d'être l'une des municipalités les plus performantes en matière d'environnement sur l'île de Montréal (développement d'un programme de don d'arbres, de recyclage, de matières organiques, un pourcentage élevé de canopée, etc.);
- A veillé à ce que les besoins de Baie-D'Urfé soient entendus au Conseil d'Agglomération, notamment par la modification de certaines politiques comme le Programme d'installation des compteurs d'eau qui a permis d'économiser plus de 800 000 \$;
- A instauré à Baie-D'Urfé de nombreux programmes tels que le Conseil jeunesse et le programme *Lunch & Learn*;
- A représenté Baie-D'Urfé dans bon nombre de Comités et Commissions au fil des ans auprès des divers paliers de gouvernement;

- Et plus récemment, a mené le groupe de travail de la COVID-19, qui a monopolisé temps et énergie et a entrepris de nombreuses initiatives pour les aînés et les citoyens de Baie-D'Urfé durant la pandémie.

Certaines de ces initiatives ont été les toutes premières à être mises en œuvre sur l'île de Montréal. « La mairesse Tutino s'est investi dans son rôle et a passé d'interminables heures au service des citoyens de Baie-D'Urfé au cours des 15 dernières années », a commenté le Conseiller Kevin Doherty, maire suppléant de Baie-D'Urfé. « Elle s'est assurée que notre ville ait une voix forte au sein du Conseil d'Agglomération. Elle a su diriger la Ville avec une prudence financière et a contribué de manière significative à faire de Baie-D'Urfé la communauté que nous connaissons aujourd'hui. » Le Conseiller Doherty conclut : « Au nom du Conseil de ville et de l'Administration, nous remercions sincèrement la mairesse Tutino pour son engagement et son dévouement durant ces nombreuses années et nous lui souhaitons le meilleur des succès pour les années à venir. »

La *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* stipule qu'une élection partielle n'est pas requise si la vacance du poste de maire survient dans les 12 mois qui précèdent la date fixée pour le scrutin de la prochaine élection générale et que le Conseil n'a pas décrété qu'elle doit être comblée par une élection partielle. Le nouveau maire doit être élu parmi les conseillers dans les 30 jours suivant l'avis de vacance selon l'article 336 de la loi précitée. Dans le cas présent, le Conseil municipal a choisi de ne pas déclencher une élection partielle.

Le Conseil se penche actuellement sur la meilleure manière d'assurer la gestion continue de notre ville en ce qui a trait à nos citoyens ainsi qu'au personnel et sera en mesure de partager ce plan au cours des prochaines semaines.

Respectueusement soumis,

*Les Conseillers Andrea Gilpin, Heidi Ektvedt,
Janet Ryan, Kevin M. Doherty, Lynda Phelps
et Wanda Lowensteyn*



L'HÔTEL DE VILLE DE BAIE-D'URFÉ : INTIMEMENT LIÉ À SON PASSÉ ET À SON AVENIR

Ce que nous appelons aujourd'hui l'hôtel de ville était au tout début de sa construction, en 1875, une modeste maison de ferme familiale dont l'architecture s'inspirait du style second empire.

En 1909, **James Morgan** (fondateur des magasins actuels de la *Baie-d'Hudson*) fit l'acquisition de cette maison et la céda à la Ville en 1912, avec l'objectif de la transformer en hôtel de ville.

Architecte de renom à l'époque et conseiller municipal, **Edward Maxwell** consacra ses efforts pour conférer à cette modeste demeure une dimension publique en y ajoutant un style différent d'architecture palladienne à l'entrée, avec une arche ornée d'éléments décoratifs et une grande galerie couverte pour que les citoyens puissent profiter de la vue. Les rénovations furent complétées en 1914 pour une modique somme de 4 950 \$. Bien que je n'ai pu mettre la main sur un document de recensement de l'époque, j'étais curieuse de savoir combien d'habitants vivaient à Baie-D'Urfé et j'en ai déduit qu'en 1931, la Ville comptait **719 habitants**.

Baie-D'Urfé s'est développée dans les années '60 et '70 et comptait de nombreuses maisons avec une population d'environ 3549 résidents à partir de 1961. Alors que de petites modifications intérieures ont été apportées à l'hôtel de ville au fil du temps, une seule annexe majeure a été ajoutée à l'arrière du bâtiment dans les années '70.

Bien qu'ils confèrent un aspect charmant et pittoresque, les normes du travail et les codes du bâtiment ont depuis évolué, la grande salle à l'entrée ayant longtemps servi pour les séances du Conseil a outrepassé son rôle et reste largement inutilisée. Il va sans dire qu'il est temps d'entrer l'hôtel de ville dans le 21^e siècle tout en conservant ses attributs historiques. Ce projet consiste à rendre l'espace fonctionnel afin qu'il soit accessible à tous, quelque soit l'âge, la taille, la capacité ou le handicap d'un individu.

Les plans initiaux de 2013 n'étaient plus réalisables dû aux contraintes environnementales en ce qui a trait aux zones inondables. Une fois révisé, le mandat fut attribué au cabinet d'architectes **Affleck de la Riva**.

Nous devons tenir une consultation publique en mars dernier afin que les citoyens puissent s'exprimer sur la révision des plans, mais la situation de la covid-19 nous a pris de cours comme un raz-de-marée. Dans l'espoir de tenir une séance virtuelle, les plans ont été publiés sur le site Internet de la Ville, mais alors que les nouvelles de la pandémie prenaient de l'ampleur dans le monde, nous avons convenu qu'il n'était pas approprié de tenir cette séance, les citoyens ayant d'autres préoccupations en tête.

Durant un bref moment, nos citoyens avaient partagé leurs commentaires et leurs inquiétudes à l'égard des plans proposés. Ceci avait permis au Conseil de se pencher à nouveau sur ce dossier et revoir les plans pour trouver une solution que les résidents trouveraient acceptable. Alors que j'écris cet article, les architectes sont à pied d'œuvre pour peaufiner les plans de l'espace intérieur basés sur un agrandissement plus modeste. Nous ne savons pas encore si une partie de l'effectif devra déménager dans un autre bâtiment.

Le design revêt un aspect très subjectif et je m'interroge sur l'époque d'Edward Maxwell et sur la manière dont on a accepté de greffer des éléments architecturaux à cette modeste maison de ferme familiale. Elle n'a pas été démolie, pas plus qu'elle n'est restée à son

état original, elle a plutôt subi des transformations telles qu'on les voit aujourd'hui.

À mon avis, je crois fermement au projet de rénovation de ce bâtiment, mais en respectant et préservant son caractère historique tout en lui conférant un aspect moderne. Comme conseillère, mon rôle est de contribuer à mener ce projet de présentation des futurs plans à la population et j'ai hâte d'entendre les commentaires de nos citoyens lors de cette future consultation.

Nous verrons si la tendance s'articulera autour d'un look traditionnel qui imite les origines de cette ferme ou à un style plus moderne. J'espère que les résidents comprendront qu'au-delà de cette façade extérieure, l'objectif premier est d'améliorer la fonctionnalité de l'hôtel de ville, la sécurité et l'accessibilité afin qu'il demeure accueillant pour les 100 prochaines années!





BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Quoi de neuf!

Coordination : Valérie Fortin | Directrice des Communications



PRÉVENIR LES INFILTRATIONS D'EAU



SOYEZ PROACTIFS et vérifiez en tout temps que votre **pompe de puisard** fonctionne bien avant l'arrivée de l'hiver. D'autres facteurs de risque peuvent contribuer aux infiltrations d'eau au sous-sol tout comme la nature du sol, l'inclinaison du terrain, le manque de gouttières adéquates ou une fissure dans la fondation. Mieux vaut agir pour limiter les dégâts et les coûts!

CONSEIL JEUNESSE

Oyé! Oyé!

Dernière réunion du Conseil jeunesse 2020 par **ZOOM**
Mardi le 17 novembre de 19 h à 20 h 30

Vous avez entre 10 et 18 ans et souhaitez collaborer aux activités et projets de nos jeunes de Baie-D'Urfé ?

Si oui, venez vous joindre au Conseil Jeunesse! Nous nous réunissons **virtuellement par ZOOM une fois par mois.**



INFOLETTRE ÉLECTRONIQUE



NOUVELLES DE BAIE-D'URFÉ

Pour recevoir vos nouvelles en français en provenance de la Ville :

- Rendez-vous sur la page d'accueil française du site Internet et cliquez sur le bouton **Nouvelles de Baie-D'Urfé** au bas de la page ou via la section Communications de l'onglet **Nos Départements**.
- Complétez les champs et cliquez sur le bouton **Inscription**. Vous recevrez aussitôt un courriel vous demandant de confirmer votre inscription.



DERNIÈRE COLLECTE des **encombrants** et des **branches**

Lundi le 9 novembre

- Sachez qu'en tout temps, les rebuts électroniques peuvent être déposés au bâtiment des Travaux publics durant les heures d'ouverture.

Le service de cueillette des branches, quant à lui, reprendra du service au printemps.

Lecture des compteurs d'eau - **RAPPEL**

La date limite pour retourner les cartes de lecture de compteurs d'eau est le **2 novembre**. Vous pouvez également compléter le formulaire en ligne via notre site Internet.

Pour toutes questions, communiquez avec l'hôtel de ville au **514 457-5206** ou **5324**.

